

| | | |
|------------------------|----------|---|
| Fiche Action | DV2B0212 | Entretien et valoriser le patrimoine du Roannais |
| Type de contrat | DV | Contrat de développement durable de Rhône-Alpes |
| Contrat | DV2B | Roannais |
| Objectif | 5 | S'appuyer sur le patrimoine du Roannais comme source de richesses |
| Axe | 2 | Faire du Roannais le Pays de la Haute qualité de vie |

Relève du PSADER

Non

Gestion de l'avance "crédit européen"

Non

Contexte

Les richesses naturelles du Roannais sont globalement bien préservées et constituent un patrimoine d'importance, très sensible aux caractéristiques de la ressource en eau en raison de la présence de nombreuses zones humides et du fleuve Loire, supports d'une biodiversité exceptionnelle. Ces espaces naturels méritent d'être mieux valorisés dans la perspective d'une sensibilisation aux enjeux de leur préservation.

Le patrimoine bâti du Roannais est également riche et varié, avec son patrimoine industriel, ses moulins, les grands couverts, les loges de vignes.

Les questions d'entretien des cours d'eau et de préservation de la biodiversité sont prises en compte sur le Pays par des syndicats qui contractualisent avec le Conseil général, l'agence de l'eau et le Conseil régional (Contrat de Rivières, de Corridors, de Biodiversité, Contrat de Restauration et d'Entretien, Plan Loire Grandeur Nature). Pour autant la gestion de l'aléa lié aux risques d'inondation doit être mieux prise en compte.

Description du contenu opérationnel

A) Actions en faveur de la découverte de la richesse écologique et paysagère des milieux naturels liés à l'eau issues de planification globales (diagnostics de contrats, études de milieu)

Les opérations menées pourront être la création et / ou le développement de sentiers et de sites pédagogiques, ainsi que des démarches de sensibilisation et de communication.

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

les dépenses de conception, d'investissements et de signalétiques liées à la création et à la réhabilitation

- de sentiers (le long du fleuve Loire ou du Sornin) en articulation avec les contrats de rivières

- de sites pédagogiques (Gravière aux oiseaux, Presqu'île de Mars...)

- d'espaces de nature sauvage, de proximité urbaine, peu aménagés (ex. sites de Varennes, de Montretout), de mise en place de coulées vertes et bleues

les dépenses de communication liées à ces investissements et à la sensibilisation

B) Accompagnement des actions de diminution du risque de vulnérabilité

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

les études nécessaires à la mise en oeuvre d'une politique cohérente de prise en compte de la vulnérabilité de certaines zones à risque d'inondation (sous réserve d'une réflexion à l'échelle du bassin versant de la rivière concernée)

C) Poursuite du travail engagé sur les savoir-faire existants en matière de patrimoine bâti

Suite aux initiatives portées par la CMA du Roannais un travail de sensibilisation et de mobilisation des professionnels, institutionnels, associations, a été effectué afin d'engager des opérations visant à préserver les savoir-faire locaux menacés ayant trait à des techniques telles que l'utilisation du pisé, des pierres sèches, du bois local

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

- la mise en place d'une cellule d'animation de l'Institut des métiers du patrimoine et des savoir-faire roannais. Celle-ci pourra se baser sur la mutualisation de connaissances portées par différents acteurs ou être créée.

- la mise en place de sessions de sensibilisation / informations des élus et particuliers, notamment pour les questions d'urbanisation (coûts des intervenants, de communication, site Internet)

D) Mise en valeur du patrimoine bâti

Cette action sera conduite sur la base de la Charte paysagère du Roannais qui répertorie certains éléments du patrimoine bâti (moulins, grands couverts, puits, loges de vignes, tuileries, grangeons, les galeries foreziennes) et après la réalisation d'un inventaire plus précis.

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

- l'aide à la réhabilitation de ces éléments de patrimoine marqueurs de l'identité roannaise (après réalisation d'un diagnostic et identification précise des sites)
 - les coûts d'ingénierie nécessaires au Pays pour réaliser l'analyse technique et architecturale des demandes de subvention
 - le soutien à la préservation de bâtiments de haute valeur patrimoniale dans la perspective de leur réhabilitation.
- Acquisition et travaux sous réserve d'une politique de développement et de valorisation touristique et culturelle des sites. Les deux sites concernées sont St Gildas et la maison Becaud. Les services régionaux seront étroitement associés à la réalisation de cette action.

Modifications introduites au titre de l'avenant

A) Actions en faveur de la découverte de la richesse écologique et paysagère des milieux naturels liés à l'eau

Nouveauté : L'accompagnement à la découverte du fleuve Loire est une priorité pour le grand public mais également pour les enfants. Afin de garantir le développement de l'outil exploiter@cteurs (dont la conception a été aidée par la Région Rhône-Alpes) il faut pouvoir fin 2015 être en mesure de présenter une base de données d'informations suffisamment dense et diverse autour de la thématique du fleuve. Cet outil pourra alors être déployé dans d'autres départements et régions de France.

B) Accompagnement des actions de diminution du risque de vulnérabilité *Supprimer*

C) Poursuite du travail engagé sur les savoir-faire existants en matière de patrimoine bâti *Supprimer*

D) Mise en valeur du patrimoine bâti

Supprimer : « Acquisition et travaux sous réserve d'une politique de développement et de valorisation touristique et culturelle des sites. Les deux sites concernés sont St Gildas et la maison Becaud. Les services régionaux seront étroitement associés à la réalisation de cette action. »

Nouveauté : Concernant les travaux de réhabilitation lorsque le projet est porté par une collectivité :

- les dépenses pourront aussi concerner du patrimoine industriel dans l'optique de sa présentation pédagogique.
- le plafond des dépenses éligibles est porté à 600 000 € HT.

3 sites sont identifiés : le four Hoffman (Mably), la maison Becaud (St Symphorien de Lay) et l'ancien hôpital de Charlieu (Charlieu)

Concernant les projets portés par des particuliers, un montant minimum de subvention devra être défini.

Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

Valette Françoise
8, imp. de la sous préfecture
42300 ROANNE
Tel. 04 77 44 23 50
email. fvalette@roannaispays.com

Famille de bénéficiaires potentiels

Tout porteur de projet potentiel public ou privé

Indicateurs de suivi

Calendrier de mise en oeuvre

2010-2015

Partenariat

CMA du Roannais, associations de valorisation du patrimoine, collectivités, conseil général, associa

Périmètre concerné

Transversalité

Observations

Critères de sélection des projets susceptibles d'être financés par le Pays dans le cadre de cette action

- Les aménagements de sites, sentiers et espaces naturels devront s'inscrire dans une démarche pédagogique environnementale et dans un projet global faisant référence (contrat de rivière, plan Loire Grandeur Nature).
- Seuls les éléments du patrimoine bâtis identifiés dans le cadre de la Charte paysagère du Pays seront retenus. Ils devront concourir à la mise en valeur de l'identité roannaise
- Nécessité de présenter un projet global cohérent de valorisation pour toute opération liée à la préservation de bâtiments à haute valeur ajoutée patrimoniale

Analyse développement durable

Economie/activité

Les projets soutenus font appel à des entreprises locales contribuant au maintien d'un volume d'activité et préservant ainsi l'emploi. En terme de valeur ajoutée locale, les projets contribuent à pérenniser un savoir faire ancien car adapté à la réhabilitation du patrimoine identitaire.

Ils participent au développement économique comme la vente directe sur site (Utilisation du site pour la découverte de la ferme à l'occasion des portes ouvertes, des visites de groupes), ils favorisent l'attractivité des rues commerçantes, des musées (Charlieu)

Ils participent à l'attractivité économique induite également par le tourisme

La création du cheminement permet le maintien de l'activité agricole aux abords (pose de clôture adaptée, mise en place d'un système de barrières mobiles pour le passage animal et engins agricoles, maintien de l'accès aux points d'eau)

Environnement

L'impact des projets se situe sur l'optimisation des infrastructures, par le biais d'une réhabilitation bâtiments existants leur conférant une meilleure intégration dans un environnement de grande qualité architecturale. Leur impact en consommation d'énergie est minimisé du fait qu'il est fait appel à des entreprises locales bénéficiant souvent du label qualibat (minimisant ainsi les coûts de déplacements et donc leurs conséquences sur les énergies fossiles). Au cas par cas l'impact environnemental peut être plus fort lorsque l'on réhabilite par exemple la roue d'un moulin qui génère une production électrique afin de fournir le bâtiment voisin.

Concernant la valorisation de l'eau, les projets intègrent des déplacements doux

Social

La mise en valeur des éléments du patrimoine régional est visible par tous les habitants et touristes.

Les travaux de réhabilitation du patrimoine contribuent souvent à valoriser des lieux où se trouvent des logements sociaux.

L'ouverture des sites au public est un engagement que les particuliers prennent, les sites de découverte pédagogique liés à l'eau sont publics

Gouvernance

Les projets de restauration s'inscrivent dans les efforts des villages, labellisé «village de caractère », visant à préserver et mettre en valeur leur patrimoine architectural. Ils s'intègrent dans la stratégie de développement touristique.

Les projets sont élaborés avec l'aide et les conseils des représentants institutionnels locaux s'intégrant dans leur schéma d'action en faveur de la sauvegarde du patrimoine

Ils sont conformes avec :

- les préconisations de l'ABF, de l'architecte du conseil général
- les documents d'urbanisme (ZPPAUP)
- les enjeux ciblés dans le cadre des contrats de rivières, du programme bord de Loire en Roannais ...
- les enjeux ciblés dans le SCOT à savoir :
 - renforcement des centres commerciaux
 - réhabilitation du patrimoine dans les bourgs

Validité

La région a sa place dans les projets en tant que moteur au niveau du financement et de la coordination des partenariats. L'effet levier au niveau financier est essentiel car sans lui les projets ne pourraient aboutir

Les investissements sont réalisés pour durer plusieurs générations, grâce à la qualité des entreprises sélectionnées et des matériaux

Les choix opérés sur les sites de découvertes liés à l'eau visent à minimiser les actions et coûts d'entretien (pas de tonte sur les abords pouvant être effectuée par des bovins) et prennent en compte les risques d'inondation (choix matériaux).

Les projets sont cohérents et complémentaires avec la politique mise en œuvre dans le contrat de rivière soutenu par la Région Rhône-Alpes

| Visualisation graphique | -Value | Neutre | +Value |
|-------------------------|--------|--------|--------|
| Economie/activité | | | X |
| Environnement | | | X |
| Social | | | X |
| Gouvernance | | | X |
| Validité | | | X |

Plan de financement prévisionnel (€) :

Possibilité de prise en compte des coûts internes ? Oui Non

| Libellé | Nature Fonc/Invest | Montant | Dont subventionnable RRA |
|--|-----------------------|---------|-----------------------------|
| Investissement site des découverte pédagogique | Investissement | 889 000 | 889 000 |

| | | | |
|--|----------------|-----------|-----------|
| Ingénierie IMPSF, sensibilisation, communication, expertise extérieure | Fonctionnement | | |
| Travaux de réhabilitation du patrimoine marqueur d'identité | Investissement | 2 408 000 | 2 408 000 |
| Aquisition de bâtiments à haute valeur architecturale | Investissement | | |
| Etudes préalables à la valorisation des sites | Fonctionnement | 79 000 | 79 000 |
| Diagnostic de vulnérabilité des bâtiments situés en zone inondable | Fonctionnement | | |
| Dépolement Exploire@cteurs | Fonctionnement | 110 000 | 110 000 |
| Total Fonctionnement | | 189 000 | 189 000 |
| Total Investissement | | 3 297 000 | 3 297 000 |
| Total | | 3 486 000 | 3 486 000 |

| Libellé | Financier libre | Montant subventionnable | Montant de la subvention | Taux |
|------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------------|-------|
| Subvention RRA | | 3 486 000 | 982 725 | 28.19 |
| Total des subventions | | | 982 725 | 28.19 |
| Auto financement | | | 2 503 275 | |
| Total | | | 3 486 000 | |

Poucentage d'opérations prévues en investissement : 94.58%